



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116000>

Département(s) de publication : **55**

Annonce n° **25-116000**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession multiservice des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif et non-collectif pour 12 ans

Description : Par la présente procédure, la Collectivité confie au Concessionnaire le soin exclusif d'assurer la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif et non-collectif sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Quelques prestations relatives à la gestion des eaux pluviales urbaines sont également intégrées dans la présente procédure. Le service eau potable concerne 13 communes pour environ 14 500 abonnés. Le service assainissement collectif concerne 9 communes pour 14 100 abonnés. Le service d'assainissement non-collectif concerne 25 communes pour environ 1 300 installations. Les caractéristiques détaillées des différents services sont indiquées dans les documents de la consultation et documents complémentaires rattachés.

Identifiant de la procédure : 1434da87-b59e-4828-973a-12dbe347ba41

Identifiant interne : 25C5811

Type de procédure : Autre procédure en une seule étape

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65000000 Services publics

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 65111000 Distribution d'eau potable

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concession multiservice des services publics d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif et non-collectif pour 12 ans

Description : • Pour le service eau potable : la fourniture constante à tous les usagers d'une eau présentant les qualités chimiques, physiques et bactériologiques imposées par la réglementation en vigueur, les achats d'eau auprès des tiers nécessaire à la continuité du service et la vente d'eau auprès des tiers, sans préjudice pour la continuité du service concédé, l'exploitation des installations de prélèvement, de production, d'adduction, de stockage, et de distribution d'eau potable de façon à assurer la continuité du service aux usagers, la réalisation de travaux de renouvellement (branchements, accessoires, compteurs), de création de branchements et le cas échéant, d'amélioration du service, • Pour le service assainissement collectif : l'exploitation des installations de collecte, de transport et de traitement des eaux usées de façon à assurer la continuité de service aux usagers, ainsi que le respect de la réglementation en vigueur en matière de conformité du système d'assainissement et des rejets, la gestion des boues d'épuration conformément à la réglementation, les travaux de maintenance, de renouvellement des équipements, de branchements et le cas échéant, d'amélioration du service, la prise en charge du coût de traitement des effluents de Dugny et de Belrupt-en-Verdunois (réception d'effluents extérieurs au périmètre de la collectivité). • Pour les d'eau potable et d'assainissement-collectif: l'entretien, la surveillance, la maintenance, les réparations et le renouvellement des équipements, la réalisation des travaux prévus au présent contrat, la tenue à jour des inventaires du patrimoine matériel et immatériel des services, le recueil et la valorisation des informations relatives au fonctionnement des installations et à l'exécution des services, la conduite des relations avec les usagers des services et la gestion clientèle associée, l'obligation de facturer, percevoir et recouvrir auprès des abonnés la redevance due en contrepartie des services concédés, y compris facturation pour compte de tiers, la conduite des relations avec la Collectivité comprenant la fourniture régulière et sur demande de toutes informations et synthèses sur la gestion et le fonctionnement technique et financier des services. • Pour le service d'assainissement non-collectif : Pour les installations neuves ou à réhabiliter, les communes doivent : - Procéder à l'examen de la conception de l'installation (à l'étape du contrôle sur pièces et /ou sur site), et établir le rapport d'examen de conception ; - En cas de demande de permis de construire ou d'aménager comprenant un projet de réalisation ou de réhabilitation d'assainissement non collectif, délivrer une attestation de conformité du projet d'installation suite à l'examen de sa conception (article R 431-16 du

code de l'urbanisme) ; - A l'issue de la réalisation de l'installation, procéder à la vérification de l'exécution, et établir le rapport de vérification qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires. Pour les installations existantes, les communes doivent : - Contrôler les installations au moins une fois avant le 1er janvier 2011 (Loi Grenelle 2) et avoir rédigé un rapport de visite à l'issue de ce contrôle. Afin de mener à bien leur mission de contrôle, les agents du service d'assainissement non collectif sont autorisés à accéder aux propriétés privées ; - Mettre en place un contrôle périodique suite au diagnostic initial à une fréquence n'excédant pas tous les 10 ans et rédiger un rapport de visite à l'issue de ce contrôle. En cas de transaction immobilière : En cas de vente, le rapport de visite du contrôle de l'installation doit être fourni à la demande des propriétaires vendeurs du bien. Ce document sera intégré au dossier de diagnostic technique défini à l'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation qui est annexé à l'acte de vente (article L 1331-11-1 du code de la santé publique). Conseiller et donner des directives aux usagers : - Informer et sensibiliser les usagers sur les enjeux de l'assainissement non collectif. - Fournir d'informations claires et précises sur les réglementations en vigueur, - Guider les usagers dans le choix des équipements appropriés et les conseille sur les bonnes pratiques à adopter, - Offrir une assistance technique lors de la conception et la réalisation des travaux de réhabilitation ou d'installation d'assainissement chez les particuliers, - Fournir des conseils qui concernent l'entretien et le bon fonctionnement des installations. Les missions facultatives du SPANC (Service Public d'Assainissement non-collectif) peuvent être les suivantes : - L'entretien des installations, les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ; - Le traitement des matières de vidange issues des installations.

- La gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif et non-collectif est assurée par le Concessionnaire à ses risques et périls, conformément aux règles de l'art, dans le souci d'assurer la conservation du patrimoine, les droits des tiers, la protection de l'environnement ainsi que la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine.

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65000000 Services publics

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65111000 Distribution d'eau potable

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90480000 Service de gestion du réseau d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65100000 Distribution d'eau et services connexes

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 144 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 70,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Le mode de calcul de la pondération entre l'eau et l'assainissement ainsi que les sous-critères sont indiqués dans le règlement de consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Le mode de calcul de la pondération entre l'eau et l'assainissement ainsi que les sous-critères sont indiqués dans le règlement de consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité du service

Description : Le mode de calcul de la pondération entre l'eau et l'assainissement ainsi que les sous-critères sont indiqués dans le règlement de consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://webmarche.adullact.org/entreprise/consultation/505494?orgAcronyme=r5m>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://webmarche.adullact.org/entreprise/consultation/505494?orgAcronyme=r5m>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nancy

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nancy

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Organisation qui traite les offres : Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'agglomération du Grand Verdun

Numéro d'enregistrement : 20004918700012

Adresse postale : 11, rue Président Poincaré

Ville : Verdun

Code postal : 55100

Subdivision pays (NUTS) : Meuse (FRF32)

Pays : France

Point de contact : Service juridique et administration générale

Adresse électronique : grp-juridique@grandverdun.fr

Téléphone : +33 329834422

Adresse internet : <https://www.verdun.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.verdun.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nancy

Numéro d'enregistrement : 17540005000019

Adresse postale : 5, place carrière

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse internet : <https://nancy.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fdea403e-c194-4b3d-819b-94ea18f427a2 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/10/2025 à 13:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025